

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP [redacted] 0 1-7-08017530

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Pomme de Terre

Bulletin Technique n°2 du 7 avril 2008- 2 pages

Traitement des plants

Les deux principales maladies visées sont :
- le rhizoctone, qui se conserve sur l'épiderme des tubercules, ou sur de la matière organique dans le sol, responsable de manques à la levée, de démarrage d'autres germes petits et fragiles, de dépréciation du tubercule,
- la gale argentée, qui se conserve sur les tubercules, et dans les locaux de stockage, qui réduit la faculté germinative et entraîne une altération des tubercules en conservation.

Des mesures prophylactiques peuvent limiter les risques : éviter les rotations courtes, utiliser des plants certifiés, planter en sol réchauffé.

Les traitements des plants doivent se faire avec des spécialités homologuées (voir tableau), avec les protections adéquates (gants, masques, lunettes, combinaisons). Préférez les techniques de poudrage ou d'ultra bas volume, et non le trempage. Ne traitez pas des plants humides sortant du frigo. Evitez les manipulations sur plants trop germés (risque de casse).

Spécialité commerciales homologuées pou le traitement des plants AVANT plantation

Spécialités	Utilisation	Composition	Dose	Rhizoctone	Gale argentée
Nombreuses *	Poudrage	mancozèbe	3 kg/t	*	❖❖
OSCAR WG	UBV	mancozèbe + flutolanil	1,33 kg/t	***(*)	❖❖(*)
OSCAR	Poudrage	mancozèbe + flutolanil	2 kg/t	***	❖❖
IOTA P	Poudrage	flutolanil	2 kg/t	***	❖
IOTA L	UBV	flutolanil	0,18 l/t	***	❖
MONCEREN P	Poudrage	pencycuron	2 kg/t	***	●
MONCEREN L	UBV	pencycuron	0,75 l/t	***	●
RIZOLEX P	poudrage	toclofos-méthyle	2 kg/t	***	●
RIZOLEX L	UBV	toclofos-méthyle	0,2 l/t	**	●
ROVRAL FLO	UBV	iprodione	0,2 l/t	*	❖

* sur gale argentée seul les spécialités à base de mancozèbe Dow Agrosience SAS sont homologuées

Légende :

Efficacité sur le rhizoctone
- *** Efficace
- ** Efficacité moyenne
- * Peu efficace

Action sur la Gale Argentée
- ❖❖ Bonne action
- ❖ Action secondaire à confirmer
- ● Aucune efficacité

(*) source firme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : N. THERRE

Limaces

Les attaques de limaces sont un problème croissant en région Nord Pas de Calais notamment. Par rapport aux autres cultures, on a une double problématique : des attaques souterraines sur le tubercule qui se détectent mal, et une période de sensibilité longue. Les dégâts vont de petites perforations à la surface jusqu'à des galeries en profondeur.

Les ataques sont favorisées par les cultures intermédiaires (type moutarde), les préparations de sol grossières, l'irrigation...

Une étude pluriannuelle conduite par la Fredon Nord - Pas de Calais montre que toutes les variétés n'ont pas la même sensibilité aux attaques de limaces (histoire d'appétence ?). Ainsi, dans des situations à risque faible (moins de 10 limaces /m2 en moyenne par semaine), on peut classer les variétés comme suit :
* peu touchées = Astérix, Charlotte, Daïfla, Nicola, Remarka, Santana, Victoria...
* moyennement touchées : Bintje, Caesar, Markies....
* très touchées : Florice, Mona Lisa, Samba....



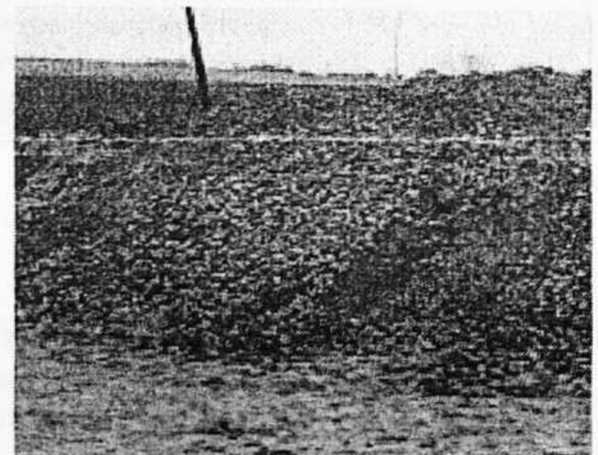
En risque plus fort (plus de 20 limaces /m2), des variétés comme Astérix ou Nicola restent peu touchées.
L'utilisation de molluscicides en végétation est envisageable, mais elle ne peut totalement éviter les attaques sur tubercules. Un seuil de 5 limaces /m2 est proposé.

Mildiou

Gestion des tas de déchets

La principale cause de contamination de mildiou sur pomme de terre est l'inoculum primaire provenant en grande partie des tas de déchets. Il est donc indispensable de bien choisir le lieu de stockage de ces tas afin de limiter l'inoculum primaire.
Le lieu de stockage doit éviter le transport des « jus » vers les points d'eau (nappe ou eau de surface) et les nuisances (odeur et insectes) pour les habitations à proximité. Il est interdit d'implanter ces tas de déchets à proximité des périmètres de protection de captages d'eau.

Il existe deux possibilités pour détruire ces tas de déchets :
* Le bâchage (lorsqu'il y a principalement de la terre, écarts de triage), à l'aide d'une bâche noire de type ensilage correctement maintenue à terre. C'est la méthode la moins coûteuse, cependant certaines contraintes doivent être respectées du fait de l'écoulement des jus.
Ainsi, le tas de déchets devra : être éloigné de tout point d'eau, se situer à plus de 10 m de tout chemin ou de toute parcelle de pomme de terre, être entouré d'une butte de terre.
* Le chaulage, méthode conseillée en cas d'une quantité importante de pomme de terre entraînant ainsi un écoulement important de jus, puisque son effet est aussi bactéricide et asséchant. Elle consiste à réaliser un mélange le plus homogène possible à la dose de 10% du tonnage ou épandre successivement des couches de chaux vive et de déchets.



Destruction des repousses

Les repousses constituent également une source de contamination pour le mildiou, mais également pour les doryphores. Il convient de limiter leur développement dans les autres cultures.

Sur céréales, les spécialités à base de fluroxypyr , ont une action secondaire intéressante, avec une destruction moyenne des parties aériennes, mais une bonne destruction des tubercules formés.

Sur betteraves, l'ITB a montré des efficacités relatives avec un mélange éthofumesate (1000 g/ha) + phenmédiphame (500 g/gha) + 1 l d'huile.

Sur maïs, on a une action du MIKADO et du CALLISTO. Il y a une bonne destruction des parties aériennes, mais pas des tubercules. Les levées échelonnées ne sont pas maîtrisées.

Enfin, l'utilisation en végétation de l'anti-germinatif FAZOR (hydrazide maléique), réduit fortement le taux de repousses l'année suivante.